

COMMUNE DE
CAMBRONNE-LES-CLERMONT

60290

Téléphone : 03 44 73 00 06

Télécopie : 03 44 73 40 26

**REGLEMENTATION D'EXPLOITATION DES LOTS DE BOIS DE
CHAUFFAGE EN FORET COMMUNALE
DE CAMBRONNE-LES-CLERMONT.
2020/2021**

1. Les agents de l'Office National des Forêts « grifferont » les arbres à couper qui seront attribués par tirage au sort.
2. Les bois seront coupés, en un mètre, puis stérés, délimités par des piquets. Ne pas les adosser aux arbres.
3. Toutes les branches faisant moins de quatre centimètres de diamètre seront dispersées. Cependant, il est possible de les garder, si vous en avez l'utilisation. Mises en dehors des tas de bois, elles ne seront pas facturées.
4. La coupe de bois démarrera le 30 novembre jusqu'au 15 avril de l'année suivante. Elle devra être réalisée et stérée au plus tard le 15 avril. Le débardage du bois devra être terminé au plus tard le 30 juin 2021. Le bois non enlevé à cette date deviendra propriété de la commune.
5. La coupe sera effectuée sous la surveillance d'un agent des services technique et des agents de l'O.N.F.
6. Le paiement se fera à la trésorerie de Mouy, après évaluation du cubage et remise d'un Relevé d'Identité Bancaire.
7. Par mesure de sécurité, pendant la période d'ouverture de la chasse, toute coupe de bois est interdite les dimanches et lundis.
8. Il n'y aura pas d'utilisation des chemins et parcelles privés pour le débardage sans accord préalable des propriétaires.

Fait à Cambronne-les-Clermont, le 09 novembre 2020.

Le Maire,
Christophe GATTÉ



COMMUNE DE
CAMBRONNE-LES-CLERMONT

60290

Téléphone : 03 44 73 00 06

Télécopie : 03 44 73 40 26

AVIS DU MAIRE

EXPLOITATION DE LOTS DE BOIS EN FORÊT COMMUNALE

La commune procédera à l'attribution de lots **de bois de chauffage sur pied** par tirage au sort en mairie.

Les lots ont été sélectionnés par l'O.N.F. permettant ainsi l'éclaircissement et le nettoyage des bois communaux.

Date limite d'inscription en mairie : 25 novembre 2020

Tirage au sort en mairie : 28 novembre 2020 à 11h00

Fait à Cambronne-les-Clermont, le 9 novembre 2020

Le Maire,
Christophe GATTÉ

